Commune de Payrignac

Compte-Rendu du Conseil Municipal Séance du 14 octobre 2019

Présents : CHAVAROCHE Christian – CHARBONNEL Fabienne – MALEVILLE Jérôme – ANGAUT Anne-Marie – BELONIE Pascale – BOS Marie – Catherine CAPOT – CAPY Alban – GRIFFE Alain –

JOACHIM Joëlle – PEULET Patrice – PHILPOTT Jane – ROUTHIEAU Patrick.

Absents: LAVAL Laurent – NOEL Guy. Secrétaire de séance: Anne-Marie ANGAUT.

Permis Gandner, autorisation d'abandon

Monsieur le Maire rappelle au Conseil l'historique de ce dossier et l'informe que Monsieur le Préfet a déposé un déféré auprès du tribunal administratif concernant ce permis devenu tacite depuis le 7 mai 2019. Les raisons sont le non-respect du caractère commercial sous réserve d'une opération d'ensemble, le projet n'est implanté que sur une parcelle et ne constitue donc pas une opération d'ensemble. Deuxième raison, le projet, en ne prévoyant pas d'aménagement global, ne répond pas à aux dispositions de sécurisation du carrefour sur la RD 704. Monsieur le Maire rappelle informe le Conseil qu'il souhaite renoncer à ce permis tacite.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide la décision de Monsieur le Maire et autorise Monsieur le Maire à toutes démarches et signatures se rapportant à cette affaire.

Monsieur le Maire lève la séance à 15h15.